



**DISCOURS
DE L'HONORABLE ISIDORE MVOUBA,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
A L'OCCASION
DE LA CLÔTURE DE
LA SESSION ORDINAIRE BUDGETAIRE
DU 15 OCTOBRE 2022**

Brazzaville, le 23 décembre 2022

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des affaires foncières, du domaine public, chargé des relations avec le parlement ;

Honorables Membres du Bureau ;

Honorables Présidents des groupes parlementaires ;

Honorables Présidentes et Présidents des commissions permanentes ;

Honorables députés, chers collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

Chers Amis ;

A quelques jours près, la première session ordinaire budgétaire de la 15^{ème} législature de l'Assemblée nationale, s'achève un mois après l'important message de Son Excellence Monsieur le Président de la République sur l'état de la Nation, le 28 novembre dernier, devant le parlement réuni en congrès.

C'est avec un grand intérêt que j'ai suivi en direct sur les médias, ce moment de haute portée politique et mémorielle.

Primo, j'ai retenu que la décision des congolaises et des congolais de confier de nouveau le destin du Congo au Président Denis SASSOU-N'GUESSO, a été un choix judicieux et pertinent.

Secundo, j'ai retenu que le 28 novembre, « Journée de la République se déroulera désormais sur fond du Message sur l'état de la Nation devant le parlement réuni en congrès », pour « plus de solennité », en osmose avec les orientations du Président de la République qui, par vocation, fixe le cap.

Tertio, j'ai retenu qu'« à la proclamation de la République du Congo, le 28 novembre 1958, l'Etat n'était en réalité qu'un amas de services administratifs embryonnaires.»

Aujourd'hui, sous l'impulsion de Denis SASSOU-N'GUESSO, le Congo est un pays en progrès, un candidat sérieux à l'émergence, d'où la nécessité de préserver la Paix , condition sine qua none de « notre marche vers le développement. »

Je m'en vais, sans tarder, souligner la bonne tenue du congrès du 28 novembre 2022, sous le maillot de l'Honorable Léon-Alfred OPIMBAT, Président du congrès à cet effet.

C'est le lieu de remercier les Honorables Députés qui ont émis des souhaits de prompt rétablissement à mon endroit, lors de mon absence momentanée.

Monsieur le Ministre d'Etat ;

Honorables Députés et chers collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

Après soixante-dix jours de travail laborieux, nous nous retrouvons pour clôturer nos travaux au cours desquels un large éventail des problèmes vitaux de notre pays a été passé en revue.

C'est ainsi, qu'au terme de fructueux échanges, nous avons adopté le projet de loi relatif aux contrats de partenariat public privé.

Cette loi a vocation à mettre en place des mécanismes innovants, fiables et complémentaires susceptibles de financer, au-delà de nos ressources propres, les nombreux projets structurants et multi sectoriels du Plan National de Développement 2022-2026.

Il va sans dire que dans cette optique, il nous faut améliorer le climat des affaires.

A l'occasion, je me permets de rappeler cette affirmation d'Honoré de Balzac qui invite à la noblesse du devoir vertueux, je cite : « Où finit l'employé, commence le fonctionnaire, où finit le fonctionnaire, commence l'Homme d'Etat. »

Ceci dit, le salut du Congo viendra de l'action conjuguée de chaque citoyen appelé à jouer sa partition.

Mutatis Mutandis, nous devons magnifier les valeurs de vertu, de solidarité, d'unité et de paix.

Je ne dirai jamais assez que nos différentes missions sont, en réalité, un sacerdoce consacré à l'essor du Congo éternel.

**Travaillons ! Travaillons encore et encore !
Travaillons dans l'unité, l'harmonie, la cohésion,
pour le salut de notre beau pays.**

Monsieur le Ministre d'Etat ;

Honorables Députés et chers collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

En adoptant le budget de l'Etat exercice 2023, un budget F.M.I. compatible, nous devons garder à l'esprit les difficultés évoquées par le Gouvernement de la République, pour implémenter cette loi de finances.

Le redressement de l'économie nationale, on l'a compris, passe naturellement par le rétablissement des équilibres macroéconomiques.

C'est, en fait, une œuvre de longue haleine qui demande abnégation, courage et résilience.

C'est pourquoi l'institutionnalisation du nouveau cadre juridique portant sur l'organisation de la cour des comptes et de discipline budgétaire est opportune.

Monsieur le Ministre d'Etat ;

Honorables Députés et chers collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

Parlant de la coopération interparlementaire au cours de la présente session, je salue l'organisation à Brazzaville, par le Parlement congolais, des réunions statutaires du Forum des Parlementaires de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs.

Au cours de cet agora, il a été noté que la démocratie se consolide dans notre sous-région, tout en stigmatisant la persistance des foyers de tension entre le Rwanda et la République démocratique du Congo.

La guerre dans l'est de la République démocratique du Congo, l'instabilité au Soudan du Sud ont été épinglées comme facteurs de nuisance à la sécurité et la paix.

En outre, il est de bon aloi de saluer la participation des femmes députées de notre chambre aux travaux de l'atelier organisé par le Forum des Parlementaires de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs et le Centre régional Lévy Mwanawassa sur la bonne gouvernance.

A cette occasion, les parlementaires de la sous-région ont relevé les avancées enregistrées quant à la participation des femmes dans les organes de prise de décision

Monsieur le Ministre d'Etat ;

Honorables Députés et chers collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais, avec votre permission, saluer la justesse de la décision prise par le Premier d'entre Nous, il y a vingt ans, en créant, d'une part, la structure en charge des Grands Travaux, et en lançant, d'autre part la municipalisation accélérée dans tous les départements de notre pays qui a œuvré à la transfiguration du Congo.

En outre, lors de son adresse du 28 novembre 2022, le Président Denis SASSOU-N'GUESSO a exhorté les députés au contrôle efficient de l'action gouvernementale.

En effet, le Magistrat Suprême déclarait, je cite : « Le dévouement de notre élite ne doit être ni saisonnier, ni circonstanciel. J'appelle les parlementaires à assurer avec rigueur le contrôle de l'action menée par l'exécutif, les instruments y afférents étant à leur portée. » fin de citation.

C'est pourquoi, en vue d'accroître les capacités de contrôle des Honorables députés, j'annonce l'organisation prochaine d'un atelier visant cet objectif, avec la contribution du Système des Nations Unies, dont nous remercions la disponibilité et l'engagement.

De même, eu égard aux difficultés rencontrées dans le financement de la maintenance routière, nous envisageons la tenue d'une journée parlementaire sur le Fonds Routier.

Le Premier Secrétaire doit s'attacher à organiser cette journée avec les services compétents.

Avant de terminer mon propos, je voudrais saluer avec force l'appui budgétaire triennal obtenu auprès du Groupe de la Banque Mondiale, lors du récent séjour à Washington du Président de la République.

D'ici au 27 décembre 2022, c'est-à-dire dans quelques jours, on le souhaite ardemment, notre pays devrait bénéficier de la première tranche de cet appui estimée à trente-trois milliards de FCFA.

Enfin, à l'orée de la fin de l'année, la main sur le cœur, et au nom du Bureau de l'Assemblée nationale, je souhaite à tous les honorables députés, à leurs familles et leurs collaborateurs, un joyeux Noël, une bonne et heureuse année 2023.

Sur ce, je déclare clos les travaux de la première session ordinaire budgétaire de la 15^{ème} législature.

Vive l'Assemblée Nationale !

Vive la République unie et solidaire !

Je vous remercie.

Hymne national